

# L'ÉCRAN SONORE

## Les Films Musicaux

La musique a toujours été la compagne inséparable de l'image mouvante. Au début, son rôle était nettement spécialisé. Le piano ou le petit orchestre qu'on installait au-dessous du rectangle de calicot, ne représentait pas une hautaine conquête de l'art. Si l'on avait disposé au-dessous de cette source lumineuse une source sonore, c'était uniquement pour étouffer le bruit de l'appareil de projection. La lanterne magique de l'époque était, en effet, beaucoup moins silencieuse que celle d'aujourd'hui et faisait entendre un ronron indiscret dont la monotonie devenait vite irritante pour la clientèle. La musique fut donc appelée au secours de l'écran comme procédé de camouflage.

D'ailleurs, on s'était vite aperçu que la projection silencieuse donnait une impression de froideur. Toutes ces ombres muettes qui s'agitaient sur la toile blanche nous introduisaient dans un monde de fantômes dont le caractère immatériel et impondérable causait une sorte de gêne à la foule habituée à trouver dans un spectacle un réalisme plus accusé. D'instinct, on avait éprouvé le besoin de « meubler » ce vide et ce silence. Et ce sont les instruments de musique qui furent chargés de la mission d'apporter un élément de vie matérielle dans ce divertissement.

Et, peu à peu, on s'aperçut que l'accompagnement musical pouvait s'évader de son rôle purement utilitaire et qu'il pouvait contribuer dans une certaine mesure à augmenter l'intérêt des images projetées.

Au début, la musique se vit confier au cinéma muet le même rôle qu'elle remplit dans les cirques pendant les numéros acrobatiques de jongleurs et de prestidigitateurs. Mais bientôt, on s'efforça de la mêler plus étroitement au spectacle.

On avait compris, en effet, que l'émotion qu'elle engendre peut accroître celle qui se dégage d'une vision. On comprit qu'en choisissant bien un thème d'accompagnement, on pouvait donner plus de pathétique à un tableau. Et c'est ainsi qu'on s'avisa de multiplier une photographie lunaire par la *Sonate au Clair de Lune* de Beethoven et un cliché de corbillard par la *Marche Funèbre* de Chopin pour obtenir un total plus élevé d'émotion collective.

Il est bien évident, en effet, que, grâce au miracle des associations d'idées et d'impressions, on peut enrichir les mises en scène les plus médiocres. Il suffit, en effet, d'éveiller dans notre subconscient, grâce aux résonances musicales, toute une fantasmagorie de souvenirs pour créer en nous de bienfaisantes illusions.

A partir de ce moment, la collaboration de la musique devint de plus en plus étroite. D'habiles adaptateurs et des chefs d'orchestre pleins de dextérité rivalisèrent d'ingéniosité pour établir des contacts plus étroits entre les yeux et l'oreille, entre la symphonie des images et celle des sons. Et c'est ainsi que nous vîmes éclore ces vastes partitions d'accompagnement, subtilement fragmentées et variées, où tous les chefs-

d'œuvre de la musique internationale collaboraient à la création d'une ambiance musicale d'une richesse inouïe. Bach, Mozart, Beethoven, Schumann, Chopin, Wagner, Rimsky-Korsakoff, Borodine, Moussorgsky, Lalo, Bizet, Gounod ou Debussy, furent les collaborateurs dociles des plus humbles de nos dramaturges de l'écran. Ce fut une véritable transfiguration de la vision animée.

L'invention de la pellicule sonore vint tout bouleverser dans ce domaine. D'un seul coup, l'écran recevait le don de la musique et celui de la parole. Ces deux libéralités du sort étaient un peu contradictoires. Comment concilier ces deux miracles ?

Il ne pouvait être question d'enregistrer une de ces partitions ininterrompues et adroitement évocatrices qui prenaient le film à sa première image et l'accompagnaient jusqu'au baiser final. Les personnages brûlaient en effet du désir d'ouvrir la bouche et de prendre la parole. Et il s'établit alors une cote mal taillée entre l'accompagnement et le dialogue, l'un s'effaçant périodiquement devant l'autre. Ce mélange hybride n'a pas encore trouvé son point d'équilibre.

C'est alors que l'on s'avisait de porter à l'écran des œuvres comportant déjà en elles un élément de lyrisme. Pour l'instant, on a limité cette expérience au domaine de l'opérette, mais il est bien évident que rien ne s'oppose à l'extension de la formule. Que dis-je ? Toute une génération, qui ne peut plus supporter l'anachronisme gênant du théâtre musical, appelle avec impatience le ballet, la comédie lyrique et le drame lyrique d'écran.

Le drame chanté représente, en effet, pour les générations actuelles, une formule d'art d'une insupportable lenteur. Le cinéma n'a pas été absolument étranger à cette évolution du goût. Mais, de toute façon, le résultat est acquis. La musique doit trouver le moyen de s'incorporer étroitement à l'art de l'écran si elle veut continuer à exercer sur la foule une action sérieuse.

Cette vérité n'a pas été comprise immédiatement par nos réalisateurs. En France, en particulier, au nom de la vraisemblance et de la logique, nos metteurs en scène ont dressé des barrières fâcheuses contre le lyrisme musical. Ils ne consentent à laisser entrer la musique dans leur mise en scène que s'ils la rencontrent sur leur route comme un élément matériel du décor, c'est-à-dire comme un simple bruit un peu plus complexe que les autres.

Ils acceptent, par exemple, d'enregistrer le pas-redoublé d'un régiment en marche qui traverse la scène, la plainte d'un chanteur des rues prenant part à l'action, le piano mécanique d'un bar, l'orchestre d'un théâtre ou d'un music-hall dans lequel le scénario nous obligeait à pénétrer, ou les vocalises d'un héros ou d'une héroïne ayant embrassé la carrière lyrique. Et c'est ainsi que nous vîmes se multiplier ces innombrables films mettant en scène les aventures d'un ténor, d'une cantatrice, d'une danseuse ou d'un violoniste.

Encore une fois, c'était réduire la musique à un rôle bien humiliant et, si l'on peut dire, purement documentaire. On l'enregistrait au passage comme le sifflet d'une locomotive, le klaxon d'une automobile ou le martèlement d'une machine à écrire. Rien de plus.

Pendant ce temps, les metteurs en scène allemands découvraient une autre solution du problème. Ils nous faisaient comprendre qu'en dehors de ce côté documentaire de la musique, il y avait à capter le lyrisme idéal d'un personnage ou d'une situation. Il arrive un moment où la musique seule peut exprimer l'inexprimable.

Un homme ou une femme se trouvent dans un état d'exaltation heureuse ou malheureuse qui se communique à toutes leurs sensations et à tous les spectacles qu'ils contemplent. C'est alors que la musique peut et doit intervenir dans une réalisation d'écran.

Ce n'est pas une simple figure littéraire que celle-ci : « Toute la nature en fête semblait chanter l'allégresse du printemps autour de ce couple d'amoureux ». Cette image est réalisable avec le film sonore. Il faut qu'autour des personnages, les fleurs, les ruisseaux et le soleil tissent un voile de sonorités enivrantes et chantent la symphonie du bonheur.

« Absurdité ! disent les metteurs en scène français. D'où vient cette musique ? Quels sont les instrumentistes qui l'exécutent ? De quel droit nous faites-vous entendre des violons en pleine campagne ? Où est donc placé cet orchestre qui prend part à l'action, etc., etc... Au nom de la logique, nous ne pouvons tolérer de pareilles fantaisies. »

Et voilà le grand malentendu. On ne comprend pas que des films comme le *Chemin du Paradis* et le *Congrès s'amuse* ne l'aient pas encore complètement dissipé.

Souvenez-vous de la fameuse promenade en calèche de la délicieuse Lilian Harvey lorsque son auguste protecteur la cueille au seuil de sa boutique de gantière pour la transplanter dans le ravissant petit palais qu'il a galamment aménagé pour elle dans la banlieue de Vienne. La jeune fille, éblouie et ravie par ce miracle de conte de fées, s'installe sur les coussins et sent monter en elle une griserie inconnue. Son cœur chante une mélodie heureuse. Et, peu à peu, son allégresse intérieure se communique à tout ce qui l'entoure, aux passants, aux maisons, aux arbres, à la rivière, à la prairie en fleurs. Elle entend la nature entière fredonner avec elle sa tendre chanson : « Ce n'est qu'un rêve, un joli rêve ! ». Les indifférents qu'elle croise lui sourient et chantent comme elle, les marchandes de volailles qu'elle rencontre plument leurs oies sur le rythme de son refrain, les soldats du corps de garde, les lavandières du ruisseau, les amoureux enlacés sous les ombrages, les enfants qui dansent des rondes au bord de la route... tout le monde chante avec elle, harmonieusement. Pendant toute la durée de son féérique voyage, les chevaux de sa calèche la promènent dans sa symphonie printanière qui se développe avec aisance et souplesse. Et c'est encore la musique qui l'introduira dans sa villa princière et lui fera visiter son domaine avec mille prévenances de rythme et les plus malicieux commentaires.

Evidemment, pour un spectateur prosaïque il n'y a là que de l'in vraisemblance. Où donc tous ces gens ont-ils pu apprendre cet air ? Qui le leur a fait répéter ? Et où a-t-on caché le chef d'orchestre ? Et puis, comment peuvent-ils s'intéresser à cette jeune personne inconnue ?

Vous mesurez l'abîme qui les sépare de la vérité ! Ils ne comprennent pas que la situation crée chez l'héroïne un état lyrique qui fait chanter même les pierres du chemin ! Le décor entre dans son rêve. Ce n'est pas lui qui chante : c'est elle qui l'entend chanter parce qu'elle est enivrée d'extase ! Logique psychologique inattaquable : nous répandons sur tout ce qui nous entoure la couleur de notre état d'âme. Le même paysage, vu à la même seconde par un amant trahi et par une fiancée amoureuse, a-t-il le même aspect pour les deux observateurs ? Voilà ce que cette conception du cinéma musical nous permet de traduire avec une étonnante facilité.

Heureuse conquête qui peut aller très loin lorsqu'elle sortira du domaine léger où elle est encore immobilisée. Aujourd'hui l'écran a peur des grands musiciens. Demain il se familiarisera sans doute avec eux. Vous verrez alors quel merveilleux mode d'expression offrira aux compositeurs la pellicule qui parle et chante. Tout notre art lyrique en sera régénéré et magnifié !

EMILE VUILLERMOZ.